

Fiche de données de sécurité Conforme au décret (CE) N° 1907/2006

Nom du commerçant : DE Healthcare Products

Remaniée le : 06.03.2008

Version : 1 – 06.03.2008

01. Désignation du matériau ou de la préparation et désignation de l'entreprise

Appellation commerciale :

Outils rotatifs de polissage pour l'usage technique

DE Healthcare Products
Gillingham ME8 0SB UK

UK 01634878750
Emergency #: Chemtrec US (800) 424-9300
International: 001 703-527-3887
Fax +44 (0) 1634 87 87 51

email: info@dehpbrand.com

02. Dangers possibles

Désignation des dangers :

Lors de l'utilisation d'instruments de fraisage et/ou de polissage rotatifs de petite taille, veuillez respecter les consignes de sécurité habituelles. Respectez les normes générales de sécurité et de prévention des accidents et utilisez toujours un équipement de protection personnelle. Respectez les indications relatives concernant la vitesse de rotation.

Dangers supplémentaires pour l'Homme et l'environnement :

Aucun danger connu.

03. Composition / indications relatives aux composants

Caractérisation chimique :

Bois, plastique, métal, fil, brosse, cheveux, cuir, coton, Scotch Brite 3M, feutre

Eléments dangereux

Teneur : -----

Classification : -----

Matériaux avec des valeurs limites CE imposées

Teneur : -----

Classification : -----

Fiche de données de sécurité Conforme au décret (CE) N° 1907/2006

Nom du commerçant : DE Healthcare Products

Remaniée le : 06.03.2008

Version : 1 – 06.03.2008

04. Mesures de premier

secours

Consignes générales :

Consultez un médecin en cas de douleurs.

Après inhalation :

Non applicable

Après un contact cutané :

Portez des gants de protection en cas de réactions allergiques et appliquez une crème atténuante pour les mains.

Après contact avec les yeux :

Rincez généreusement avec de l'eau et consultez immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Consultez un médecin.

Consignes pour le médecin :

Aucune indication disponible.

05. Mesures de lutte contre les incendies

Extincteurs appropriés :

Poudre, mousse, gaz carbonique

Extincteurs inappropriés :

Eau pulvérisée

Risque particulier dus au matériau ou à la préparation elle-même, ses produits de combustion ou les gaz générés :

Un incendie peut générer des vapeurs/gaz toxiques. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

Consignes supplémentaires :

Eliminez les résidus d'incendie conformément aux réglementations locales.

Fiche de données de sécurité Conforme au décret (CE) N° 1907/2006

Nom du commerçant : DE Healthcare Products

Remaniée le : 06.03.2008

Version : 1 – 06.03.2008

06. Mesures en cas de dégagement involontaire

Mesures de précaution pour les personnes :

Aucune exigence particulière.

Mesure environnementale :

Aucune exigence particulière.

Méthode de nettoyage / absorption :

Aucune étape particulière nécessaire.

07. Manipulation et stockage

Consignes pour une manipulation sûre :

Veillez respecter les normes générales de sécurité pour les personnes et les outils pour les moteurs et/ou les machines rotatives manuelles.

Portez des lunettes de protection entièrement couvrantes. Aspirez les poussières de ponçage et de polissage.

Consignes pour la protection contre les incendies et explosions :

Aucune étape particulière nécessaire

Indications relatives aux conditions de stockage :

Température de stockage recommandée de
10 à 20 ° C

Exigences concernant les lieux et récipients de stockage :

Conservez dans à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Protégez de l'humidité et de tout contact avec des liquides de toute sorte.

08. Limitation et surveillance de l'équipement de protection personnelle/exposition

Protection respiratoire :

Installez un dispositif d'aspiration des poussières de ponçage et de polissage.

Protection des mains :

Les gants utilisés doivent dans tous les cas être contrôlés afin de vous assurer qu'ils sont adaptés au travail (par ex. résistance mécanique et thermique, tolérance au produit etc.).

Respectez dans tous les cas les indications du fabricant des gants ainsi que les règles générales. Nous recommandons d'établir, en collaboration avec le fabricant et avec une association professionnelle, un plan de protection des mains déterminé selon les besoins internes à l'entreprise.

Protection des yeux :

Utilisez des lunettes de protection entièrement couvrantes.

Protection corporelle :

Utilisez des vêtements de protection appropriés.

Indications relatives à l'hygiène :

Lavez les salissures cutanées avec de l'eau et du savon, soin de la peau.

Ne mangez, ne buvez et ne fumez pas pendant le travail. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin du service.

Fiche de données de sécurité Conforme au décret (CE) N° 1907/2006

Nom du commerçant : DE Healthcare Products

Remaniée le : 06.03.2008

Version : 1 – 06.03.2008

09. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques optiques :

<i>Etat de l'agrégat :</i>	<i>ferme</i>
<i>Couleur :</i>	<i>divers</i>
<i>Odeur :</i>	<i>aucune</i>

Données importantes pour la sécurité

Risque d'explosion :

Limite d'explosivité inférieure :	non applicable
Limite d'explosivité supérieure :	non applicable
Pression de vapeur :	non applicable
Densité :	non applicable
Temps d'arrêt :	non applicable
Solubilité dans l'eau :	non applicable
Valeur pH :	non applicable
Point/plage d'ébullition :	non applicable
Point éclair :	non applicable
Température d'inflammation :	non applicable

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :

Aucune décomposition en cas d'utilisation conforme.

Substances à éviter :

Aucune
connue

Produits de décomposition toxiques :

Aucun connu en cas d'utilisation conforme.

11. Indications toxicologiques

Indications générales relatives à la toxicologie :

A notre connaissance, il n'y a aucun effet nocif pour la santé du produit à attendre en cas d'utilisation appropriée et conforme aux dispositions en vigueur.

12. Indications relative à l'écologie

Indications générales relatives à l'écologie :

Dans la mesure où le produit est dégradable aussi bien chimiquement que biologiquement, il ne pollue pas l'eau en cas d'infiltration dans le sol.

Fiche de données de sécurité Conforme au décret (CE) N° 1907/2006

Nom du commerçant : DE Healthcare Products

Remaniée le : 06.03.2008

Version : 1 – 06.03.2008

13. Consignes relatives à l'élimination

Élimination du produit :

Éliminez le produit conformément aux réglementations locales. Transmettez les pièces en plastique aux entreprises responsables pour l'élimination des déchets ou à un centre de collecte sélective.

Élimination de l'emballage :

Éliminez le produit conformément aux réglementations locales. Transmettez les pièces en plastique aux entreprises responsables pour l'élimination des déchets ou à un centre de collecte sélective.

14. Indications relatives au transport

Consignes générales :

Aucune matière dangereuse au sens de ADR, RID, IMDG, GGVSee, ICAO-TI, IATA-DGR

15. Dispositions légales

Évaluation de la sécurité chimique

Aucun marquage de danger sur le produit

Marquage selon la directive CE aucun

Phrases-R aucune

Phrases-S aucune

16. Autres indications

Les données se basent sur notre niveau de connaissance actuel.
Elles doivent décrire nos produits en matière de conditions de sécurité et de livraison. C'est pourquoi elles ne sont pas prévues pour garantir des propriétés particulières.